21.10.2022 – 19:59 Uhr

Société Suisse des Entrepreneurs: La SSE maintient son engagement en faveur une nouvelle CN

Zurich (ots) -

Ce vendredi 21 octobre 2022 a eu lieu la sixième ronde de négociations sur la Convention nationale 2023+. La Société Suisse des Entrepreneurs SSE a confirmé que l'accord sur le renouvellement de la Convention nationale du secteur principal de la construction (CN) pour 2023 et les années suivantes restait une priorité absolue pour les entrepreneurs. L'amélioration de la CN en termes de flexibilité et de planification des jours de travail est dans l'intérêt commun des travailleurs et des employeurs. Face à la pénurie de main-d'oeuvre qualifiée, il est important de retenir dans la branche les travailleurs âgés. Dans le même temps, la délégation de négociation de la SSE a demandé sans équivoque aux syndicats de respecter l'obligation de la paix du travail.

Lors de cette rencontre, qui s'est déroulée dans une ambiance objective et constructive, la délégation de négociation de la SSE a discuté des intérêts communs en termes de promotion de la relève, de main-doeuvre qualifiée et de travailleurs âgés. Face à la pénurie de main-d'oeuvre qualifiée et les attentes de la jeune génération, il faut que les entreprises de construction et leurs employés soient en mesure de répondre de manière plus flexible aux besoins individuels des jeunes, par exemple en termes de travail à temps partiel ou d'équilibre entre le travail et la vie privée. La SSE estime que la planification plus flexible des heures de travail ait un potentiel important pour mieux tenir compte des besoins des travailleurs et des employeurs. Il ne s'agit pas d'augmenter le nombre d'heures de travail annuelles ou hebdomadaires par rapport à aujourd'hui. C'est un instrument efficace pour éviter les journées de travail excessivement longues que brandissent les syndicats, consciemment ou non, en mettant en avant l'argument de la semaine de 58 heures.

Valoriser et retenir les travailleurs âgés dans la branche

Face à la pénurie de main-d'oeuvre qualifiée, il est important d'offrir aux travailleurs âgés des conditions salariales et de travail idéales.Ils sont des employés importants qui doivent absolument être retenus dans les entreprises et la branche. Sur ce point, la SSE a souligné que les entrepreneurs voulaient continuer à miser sur les travailleurs âgés et a soumis des propositions constructives. Ainsi, la délégation de négociation a proposé de mettre à disposition des employeurs et des travailleurs un système de dresser un bilan personnel avec les travailleurs âgés pour leur offrir des perspectives et les retenir sur le marché du travail et dans l'entreprise. Pour la SSE, la disposition des syndicats de créer un groupe de travail chargé de développer un tel système est un signe positif. Lors de la réunion, la SSE a confirmé qu'elle n'avait nullement l'intention de toucher aux bonnes conditions salariales et de travail des travailleurs âgés.

Pour les travailleurs âgés en particulier, une planification plus flexible et individuelle des heures de travail aurait un effet positif car elle permettrait de mieux adapter le temps de travail à la performance individuelle, notamment devant le nombre croissant de travailleurs âgés qui doivent parfois spontanément soigner un proche, par exemple les parents.

Protection de la santé par périodes caniculaires et en cas d'intempéries

En outre, un modèle de travail moderne apporterait également des améliorations en cas d'intempéries. Cela permettrait de reporter plus facilement des heures de travail aux jours suivants lorsque les conditions météorologiques s'améliorent sans avoir à recourir à l'assurance-indemnité en cas d'intempérie. Le recours à l'indemnité en cas d'intempérie ne fait que resserrer les délais et signifie que les heures perdues du personnel de chantier sont rémunérées à seulement 80%.

Prêt à augmenter les salaires records

Face à la pénurie de main-d'oeuvre qualifiée, il est important de rester une branche attractive. La retraite anticipée à partir de 60 ans est un acquis social idéal pour les travailleurs âgés qui est inégalée en Suisse. En outre, les salaires dans le secteur principal de la construction sont parmi les plus hauts de l'artisanat. Néanmoins, la SSE a signalé lors de la ronde de négociation du 21 octobre 2022 qu'elle est prête à négocier et à verser des augmentations de salaire, Soulignant pourtant que sa marge de manoeuvre en termes d'ampleur des augmentations serait bien plus grande si la CN était modernisée sur la base des intérêts communs des travailleurs et des employeurs.

Grèves: mauvais signal

Comme annoncé avant les négociations du 21 octobre 2022, la SSE a exprimé son mécontentement quant aux manifestations syndicales dans tout le pays. Les visites de chantier pendant les heures de travail, les enquêtes et les manifestations et grèves au Tessin, en Suisse romande et en Suisse allemande constituent des violations de la paix absolue du travail convenue par les partenaires sociaux. Au cas où le non-respect de la convention en vigueur voilerait la volonté des syndicats d'assumer leur rôle de partenaire de négociation fiable, la SSE sera forcée d'examiner, avec les sections concernées, la possibilité de porter plainte pour violation de l'obligation de respecter la paix du travail.

Malgré les grèves et la mobilisation des syndicats, la SSE est prête à poursuivre les négociations afin d'aboutir à une conclusion réussie. Les négociations se poursuivront lors des prochaines rondes de négociation.

Contact:

Matthias Engel
porte-parole de la SSE
Tél.: +41/78/720'90'50
E-Mail: matthias.engel@baumeister.ch

Marcel Sennhauser
responsable Politique + Communication de la SSE
Tél.: +41/58/360'76'30
E-Mail: marcel.sennhauser@baumeister.ch

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100051907/100897004 abgerufen werden.